

## SEANCE DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le dix décembre deux mille vingt et un.

**Nombre de conseillers en exercice : 15** Nombre de VOTANTS : 13

**Etaient présents : 12** M. MARTIAL Claude, M. PITON Alain, Mme DE OLIVEIRA Katia, M. LEROUX Bruno, Mme GUEVARA Marie-Claire, M. MAÏSTRE Jean-Pierre, M. GALLEGO Fabien, Mme MAROC Agnès, Mme LABORDE Florence, Mme RAIGNER Magali, M. RIPPE Jean-Marie, Mme BILLAUDEL Virginie.

**Etaient absents excusés : 3** Mme BROSSARD Valérie, M. RAUD Aurélien qui a donné pouvoir à M. MARTIAL Claude et M. GUIGNARD Didier

**Secrétaire de séance : Mme GUEVARA Marie-Claire a été élue à l'unanimité (art. L. 2121-15 du CGCT).**

### I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### II. POINT SUR LES TRAVAUX

#### 1) Façade mairie

Les travaux de la mairie sont presque terminés. Le rendu sur la façade nord avec ses moulures est très beau.

Un avenant de 2 016,24€ pour le remplacement des emmarchements par l'entreprise les « compagnons de St Jacques » est validé.

#### 2) Enfouissement des réseaux

- Chez Chaudet :
  - Devis accepté du SDEER de 20 544,10 €.
  - Coût réinstallation éclairage publique, avec 10 candélabres récupérés : 6 536,41 €

Les travaux sont en cours et devraient se terminer fin janvier.

- Av de la libération : Devis accepté du SDEER de 19 620,84 €.
- Chemin du Paradis :
  - Etude en cours
  - Convention signée avec Orange le 6/12/2021
  - Accord technique accepté le 6/12/21 SDEER.

#### 3) Voirie

M.RIPPE Jean-Marie fait un point de la commission de voirie qui a eu lieu le 7 décembre 2021 en énumérant l'ensemble des projets pour 2022.

M. le Maire indique aux conseillers qu'un point de comptage des véhicules a été positionné autour du rond-point du Bar au centre bourg pendant 6 jours début décembre. Il en résulte un passage moyen de 6 700 véhicules par jour.

### III. PLU

Approbation par le conseil municipal des projets :

- de révision « allégée » n°1 qui porte sur l'extension du secteur 1AUG de l'aérodrome de Jonzac-Neulles en vue de l'aménagement d'une zone d'activités aéronautique.

- de modification n°2 qui porte sur :
  - la réduction de la zone 2AUa située au lieudit « chez les roux ».
  - l'adaptation du règlement écrit des articles UG5, UG6, 1AU5 et 1AU6 des zones liées à l'aérodrome de Jonzac-Neulles.
  - le déclassement du secteur 2AUg et la réduction de la partie sud de la zone 1AUg liés à l'aérodrome de Jonzac-Neulles en zone agricole A.

#### **IV. ACQUISITION FONCIERES**

- Suite à l'enquête publique, confirmation de l'échange avec la CDCHS pour le déplacement d'une partie du chemin à l'aérodrome.
- La commune souhaite se porter acquéreur d'un Terrain à vendre aux Pierrières de St Germain afin d'installer la défense incendie du village.
- Le conseil accepte l'achat de la maison inhabitée située impasse du Bar au prix convenu avec le propriétaire.

#### **V. CIMETIERE**

Après avoir entendu le rapport de M. Alain PITON, adjoint au Maire, responsable de la commission « cimetière » le conseil confirme que les concessions présentées sont réputées dans un état d'abandon et autorise M. Le Maire ou son représentant à reprendre lesdites concessions au nom de la commune.

#### **VI. AIRE DE JEUX**

Suite à la réunion de la commission « Jeunesse et Sport », Mme DE OLIVEIRA Katia fait une présentation du réaménagement de l'aire de jeux au Centre Bourg. Celui-ci est validé par le conseil. Une demande de subvention sera demandée pour cette réalisation auprès du département et de l'Etat au titre de la DETR 2022.

#### **VII. SDEER – Modification des statuts**

Le Comité syndical du SDEER, réuni le 13 avril 2021, a décidé de modifier les statuts du SDEER pour ajouter une compétence au titre des activités accessoires : la maîtrise de la demande d'énergie et la performance énergétique. Le Conseil accepte.

#### **VIII. BONUS VELO**

Lors de la dernière réunion du conseil et suite à la demande d'un administré, il a été évoqué la possibilité d'attribuer un bonus lié à l'achat d'un vélo électrique. Après délibération, le conseil municipal à la majorité vote contre.

#### **IX. ACHATS**

Accord du conseil pour :

- L'acquisition d'un nouveau photocopieur pour l'école.
- L'abonnement internet école avec option professionnelle.
- L'audit chaudière bois avec changement petits consommables : 1 260 €

#### **X. REPAS CANTINE**

Pour faire face à l'augmentation du coût facturé par notre prestataire de service dû à la hausse des prix des matières premières, le conseil décide de fixer les tarifs des repas de la cantine scolaire, qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Repas maternelle : 2,90 €
- Repas primaire : 3,00 €
- Repas adulte : minimum de l'avantage en nature de l'URSSAF (à ce jour 4,95 €)

## **XI. QUESTIONS DIVERSES**

### 1) Convention retraite avec le centre de gestion

M. Le Maire informe le conseil que la convention signée avec le CDG 17 le 25/01/2019 au titre de la gestion des dossiers de demande des retraites arrive à son terme et doit être renouvelée au 1/01/2022. Après lecture de la convention, le conseil accepte le renouvellement.

### 2) Population

Les populations légales au 01/01/2019 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont de :

- Population municipale : 1 278
- Population comptée à part : 123

---

- Population totale : 1 401

La séance est levée par le Président à 23h30